

	<p>Ecole Primaire Place Saint Georges 73190 Saint Jeoire Prieuré</p> <p>☎04-79-28-17-77</p>
---	---

Procès-verbal du conseil d'école n°1

du mardi 1^{er} décembre 2020

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 1er décembre à 18h00 à la salle des fêtes

Membres présents :

Mmes Ballestero, Barthalay, Bonard, Bouillard, Buffard, Faye, Fernandes-Martins, Gueho, Tomassone et M. Gaidioz, parents d'élèves

Mmes Buffet, Exandier, Gantelet, Gelibert, Marcucci, Pobel, Signoud et M. Dal-Paï, enseignants

MM. Carle et Ronchail, conseillers municipaux

Membres excusés :

M. Sahnoun, parent d'élèves

M. Lanoë, Inspecteur de l'Education Nationale (IEN)

M. Léoutre, Maire de St Jeoire Prieuré

1/ Présentation de l'école

- Classe de PS-MS : 29 élèves

Enseignante : Gaëlle MARCUCCI

ATSEM : Françoise LEFEBVRE

PS : 19 MS : 10

- Classe de PS-MS-GS : 28 élèves

Enseignante : Valérie GELIBERT

ATSEM : Véronique DEPIERRE

PS : 8 MS : 8 GS : 12

- Classe de GS-CP : 24 élèves

Enseignante : Delphine SIGNOUD

ATSEM : Alexandra FOURNET

GS : 14 CP : 10

- Classe de CP : 24 élèves

Enseignante : Stéphanie GANTELET

- Classe de CE1 : 25 élèves

Enseignant : Hervé DAL-PAÏ

- Classe de CE2 : 28 élèves

Enseignantes : Emeline POBEL et Emma DEMOUY (jeudi)

- Classe de CE2-CM1 : 26 élèves

Enseignante : Isabelle EXANDIER

CE2 : 5 CM1 : 21

- Classe de CM1-CM2 : 27 élèves

Enseignante et directrice : Valérie BUFFET

Décharge de direction : Nathalie GIACRI (tous les lundis et 1 jeudi toutes les 3 semaines)

CM1 : 4 CM2 : 23

TOTAL 211 élèves

2/ Composition et prérogatives du Conseil d'école

- Composition du Conseil d'école : IEN, représentants de la Mairie, DDEN, parents élus et enseignants.

31.7 % de participation à l'élection des parents d'élèves.

- Prérogatives du Conseil d'école :

Le conseil d'école, **sur proposition du directeur de l'école**, vote le règlement intérieur de l'école. Il donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école (aucun cas particulier n'est abordé). Enfin, il adopte le projet d'école.

Les questions que les participants veulent voir à l'ordre du jour doivent être soumises une semaine avant à la directrice.

3/ Modification et adoption du règlement intérieur de l'école

Aucune modification

4/ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un exercice type PPMS (risque chimique) a été effectué le 12/10 : l'exercice de confinement de tous les élèves de l'école a duré 10 min.

Remarque : La mise en place d'une sonnerie spécifique est à nouveau demandée.

2 autres exercices seront programmés dans l'année : 1 exercice d'évacuation (alarme spécifique) et 1 exercice de type PPMS (évacuation ou confinement à déterminer).

5/ Projet d'école

Poursuite des projets engagés.

Voici les axes du projet 2017-2020 :

- Enrichir les enseignements en diversifiant les supports. Nous utilisons essentiellement le tableau et le manuel comme supports d'enseignement collectif et nous constatons la baisse d'intérêt des élèves. Nous avons fait une demande à la mairie pour équiper les classes élémentaires en VPI (vidéoprojecteur interactif).
- Développer le langage en favorisant les échanges entre les élèves.
- Améliorer les résultats en calcul mental et en calcul en ligne en automatisant les procédures.
- Améliorer l'orthographe grammaticale dans les rédactions en réinvestissant les règles apprises en étude de la langue.

- Améliorer le climat scolaire en favorisant des attitudes citoyennes.
- Développer un comportement d'éco-citoyen en formant les élèves au développement durable.
- Renforcer le lien école-famille en développant la communication numérique.

6/ Projets déjà programmés pour l'année scolaire 2020-2021

Activités à l'école :

- Lire et faire lire pour les GS et CP : programmation retardée jusqu'à nouvel ordre
- Etude à partir du CE1 : le lundi soir et le jeudi soir
- Pas de bibliothèque pour l'instant
- Intervention de l'agence écomobilité de Chambéry dans plusieurs classes

Sorties maternelle :

- cycle natation pour les GS/CP
- musée de la vigne et du vin visite effectuée en octobre
- école et cinéma : 3 films dans l'année
- projet chorale
- projet danse

Sorties élémentaire :

CP-CE1 :

- cycle patinage annulé
- cycle natation 7 séances

CE2-CE2/CM1-CM1/CM2 :

- école et cinéma : 3 films dans l'année

CM2 :

- sorties au collège : liaison CM2-6ème
- stage de voile

Tous les projets sont soumis aux exigences des protocoles sanitaires et donc susceptibles d'être annulés.

Lors de l'organisation de sorties scolaires, les enseignants se chargent d'annuler la cantine pour les élèves inscrits. Si la sortie est annulée, les élèves viennent à l'école avec leur pique-nique et l'enseignant les prend en charge sur la pause méridienne.

7/ Demandes budgétaires 2021

Budget fonctionnement :

Somme allouée les années précédentes (depuis 2007) : 46 €/enfant

Effectif : 211 enfants

Demande d'une augmentation à 50 €/enfant

Budget fonctionnement du bureau (ramettes de papier) : budget demandé 800€

Transport : 750€/classe

Une augmentation du quota de photocopies couleur pour les classes ne disposant pas du VPI est demandée. (Quota actuel 480 copies par année scolaire)

Budget investissement :

Les enseignants tiennent à remercier la Mairie pour l'achat des tables et chaises en élémentaire ainsi que pour l'installation des brise-vue dans les classes de CP et CE1 qui permettent d'éviter le vis-à-vis. Ils remercient également les services techniques pour le marquage au sol fait dans la cour cet été.

- Poursuite de l'équipement en VPI : dans le cadre du projet d'école et de la poursuite de l'équipement informatique de l'école, l'équipe enseignante souhaite l'installation dans les trois classes de cycle 2 de VPI. Une demande de subvention dans le cadre du projet ENIR2 a été faite par la mairie auprès des services de l'Education Nationale.
- Demande du remplacement d'un ordinateur dans la classe des CM2.
- Demande de matériel de cour pour les maternelles : 2 draisiennes et 2 tricycles afin de compléter «le parc de véhicules » de l'école.
- Demande d'achat de matériel de motricité : trampoline, poutres, espalier.

La municipalité répond de façon positive à toutes les demandes du budget investissement. (L'installation des VPI est soumise à l'obtention de la subvention et l'installation de l'espalier à la présence d'un mur adéquat).

Les enseignants les en remercient.

9/ Questions diverses

Les représentants de la mairie souhaitent remercier les parents d'élèves qui ont opté pour le prélèvement automatique pour le paiement des services périscolaires ainsi que tous ceux qui ont enlevé leur enfant de la cantine pour alléger le service et permettre une parfaite application du protocole sanitaire.

Inscriptions pour la rentrée 2021 : du 22 au 26 mars 2021

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Mardi et vendredi de 16h30 à 18h.

Date du prochain conseil d'école : **mardi 30 mars 2021 à 18h**